



FLASH INFO

La réunion plénière du CE de juin s'est déroulée le vendredi 29. Il n'y a donc pas eu de réunion extraordinaire, comme le prétendent "certains élus mal informés". Au cours de cette plénière, un point relatif à une rumeur sur une demande de chômage partiel a été abordé.

Où en sommes-nous aujourd'hui sur cette question ?

A l'heure actuelle, la Direction indique qu'aucune demande de chômage partiel n'a été faite. Selon elle, l'utilisation des BRTC permettrait de faire face à la baisse du carnet de commandes prévue pour le dernier trimestre de l'année.

Si toutefois, la situation venait à se détériorer le recours au chômage partiel sur la dernière semaine de décembre deviendrait une solution.

Un point devrait être fait à la rentrée pour déterminer au plus juste les prévisions de fin d'année.

Comme chacun le sait, nous vivons une crise économique assez sévère; personne ne peut savoir la tournure qu'elle prendra et encore moins quel impact elle aura sur notre activité. Toutes les spéculations sur l'avenir, qu'elles soient positives ou négatives relèvent de discussions du café du commerce.

Pour ce qui concerne notre syndicat, nous attendrons la rentrée pour nous faire une opinion fondée sur des éléments factuels.

La nouvelle ligne des TTX (ML1), pour l'instant en construction, mettra un peu de temps à se mettre en route et à tourner à plein régime. Fatalement, des aléas de production sont à prévoir et, en fonction de leur nature, des jours de BRTC ou éventuellement du chômage partiel pourraient être utilisés.

En ce qui concerne les volumes, même s'ils sont en baisse depuis le début de l'année, ils n'ont rien de comparable avec la situation que nous avons connue en 2009 où les baisses du carnet de commandes atteignaient les 80 %, 1492 machines avaient été produites. En conclusion, nous sommes bien confrontés, pour l'instant, à une baisse du niveau des commandes mais pas à un effondrement.

Les prévisions en début d'année étaient d'environ 5800 machines contre 5200 machines aujourd'hui, soit une baisse d'environ 10%.

Notre syndicat restera attentif à l'évolution de la situation et vous communiquera régulièrement les nouvelles informations sur le sujet.